

# Annexe B - Les documents

# Évolution du débit de circulation journalier 2014-2018-2020-2022

## (Chapitre 7)

### Route 117

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Ste-Agathe-des -Mons - St-Faustin-Lac-Carré	fin de l'A-15	rue des Lacs	23 000	26 000	27 000	27 000	14.8%
St-Faustin-Lac-Carré - Mont-Tremblant	rue des Lacs	rue Siméon	24 000	28 000	28 100	32 900	27.1%
Mont-Tremblant	rue St-Siméon	Route 327/323	25 000	31 200	32 000	42 000	40.5%
Mont-Tremblant - La Conception	Route 327/323	rue des Tulipes	15 000	17 300	N/D	18 000	16.7%
La Conception - Labelle	rue des Tulipes	contournement Labelle	11 200	12 400	13 100	13 400	16.4%
Labelle - Rivière-Rouge	contournement Labelle	contournement Rivière-Rouge	9 600	10 800	N/D	11 200	14.3%

### Route 329

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Ste-Agathe-des -Mons	ch. Tour-du-Lac	route 117 (giratoire)	3 190	3 100	3 600	3 100	-2.9%
Ste-Agathe-des -Mons	Route 117	ch. Ste-Lucie	8 400	11 000	N/D	12 200	31.1%
Ste-Agathe-des -Mons	ch. Ste-Lucie	Lantier	6 900	7 400	N/D	6 800	-1.5%
Lantier	Lantier	ch. Lac de la Mtgne Noire	3 200	3 500	N/D	4 300	25.6%

### Route 327

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2020
Arundel	int. Est de la route 364	int. Ouest de la route 364	1 920	1 990	N/D	2 000	4.0%
Arundel	int. Ouest de la route 364	ch. Tour-du-Lac-Maskinongé	1 820	1 950	2 240	2 160	15.7%
Mont-Tremblant	ch. Tour-du-Lac-Maskinongé	R-117	3 000	3 100	N/D	3 000	0.0%
Mont-Tremblant	ch. St-Rock	Montée Ryan	5 000	5 400	N/D	3 500	-42.9%

# Évolution du débit de circulation journalier 2014-2018-2020-2022

## (Chapitre 7)

### Route 323

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Amherst	limite Lac-des-Plages	Route 364	3 200	3 400	N/D	3 800	15.8%
Amherst	Route 364	ch. De la Rivière-Rouge	3 600	4 100	4 500	4 500	20.0%
Brébeuf	ch. De la Rivière-Rouge	R-117	5 200	6 600	7 000	6 200	16.1%

### Montée Ryan

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Mont-Tremblant	Route 117	Route 327	8 800	10 300	9 600	10 400	15.4%
Mont-Tremblant	Route 327	ch. Duplessis	7 700	9 700	7 800	7 400	-4.1%

### Chemin du Nordet

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Lac-Supérieur	Chemin du Lac-Supérieur	Chemin du Lac-Quenouille	640	670	N/D	810	21.0%
Lac-Supérieur	Chemin du Lac-Quenouille	125	390	360	N/D	N/D	N/D

### Chemin du Lac-Supérieur

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Lac-Supérieur	Rue Saint-Faustin	Rue du Domaine-David	6200	5500	6600	6400	3.1%
Lac-Supérieur	Rue du Domaine-David	Chemin du Lac-Équerre	2460	2590	N/D	2900	15.2%
Lac-Supérieur	Chemin du Lac-Équerre	Chemin du Tour-du-Lac	2260	1870	N/D	2860	21.0%
Lac-Supérieur	Chemin du Tour-du-Lac	Chemin du Tour-du-Lac	960	1180	N/D	N/D	N/D
Lac-Supérieur	Chemin du Tour-du-Lac	Chemin Duplessis	800	1070	N/D	1330	39.8%
Lac-Supérieur	Chemin Duplessis	Fin	1050	1610	N/D	830	-26.5%

# Évolution du débit de circulation journalier 2014-2018-2020-2022

## (Chapitre 7)

### Route 364

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Montcalm	Montcalm	limite Saint-Adolphe-D'H.	4000	3700	n/d	4700	14.9%

### Autoroute 15

Tronçons	de	à	2014	2018	2020	2022	2014 vs 2022
Val-Morin	Val-Morin	Sainte-Agathe-des-Monts	22900	29500	31600	35000	34.6%
Sainte-Agathe-des-Monts	Sainte-Agathe-des-Monts	Fin de l'A-15	26600	29100	N/D	36000	26.1%

Sources : MTQ-DLL-SIP\_2022

 Hausse supérieure à 25 %

# Identification des projets de reconstruction, d'amélioration et de réaménagement du réseau routier (Chapitre 7)

## 1. Reconstruction de la route 323 - Brébeuf et Mont-Tremblant

<b>LOCALISATION</b>  Section de la route d'une longueur approximative de 5 km située entre le 524, chemin de Brébeuf à Mont-Tremblant et le 136, route 323, à Brébeuf.	<b>NATURE DE L'INTERVENTION</b>  Le projet prévoit la réfection majeure de la route sur une distance de près de 3.75 km visant à rectifier la géométrie et la structure déficiente à cet endroit. Le tracé de la route sera également redressé le long des courbes les plus sinueuses et la plate-forme élargie (chaussée et accotements) de manière à rehausser le design de cette route à un niveau plus conforme à sa vocation de route régionale (chaussée de 7 m et accotement de 2,5 m).
<b>JUSTIFICATION DU PROJET</b>  Le projet, qui a fait l'objet d'une révision de son tracé préliminaire en 2012 par le ministère concerné, permettrait de corriger les lacunes évidentes de cette section de la route où la vitesse y est réduite compte tenu de la présence des courbes sous-standards et de la chaussée sinueuse.  Rappelons que cette route a vu son achalandage plus que tripler depuis les années 1980. Entre 1982 et 1995, le volume de circulation journalière, exprimé en D.J.M.A., est passé respectivement de 1 320 à 3 200 véhicules. Il a atteint les 5000 véhicules par jour en 2013. Une enquête origine-destination <sup>1</sup> indique qu'à l'hiver 1995, cinquante-huit pour cent (58%) du total des véhicules se déplaçant sur cette route provenaient de la communauté urbaine de l'Outaouais et de la région métropolitaine d'Ottawa; Mont-Tremblant représentait la destination principale, dans une proportion de soixante et un pour cent (61%) des véhicules empruntant la route 323 à la hauteur du Canton d'Amherst. Entre 2004 et 2020, l'achalandage relative aux débits journaliers moyen estival a augmenté de 33,7% durant cette période.	
<b>CONDITIONS DE RÉALISATION</b>  Bien que certaines étapes d'analyse restent à franchir pour l'amorce de ce projet et que l'échéancier de réalisation du ministère à l'égard de ce dernier ne soit pas arrêté, il demeure pour la MRC, un projet routier de consolidation prioritaire à l'échelle régionale.  En effet, il s'agit d'un projet stratégique en considération du fait que la route 323 constitue le lien routier privilégié <sup>2</sup> entre l'important bassin de la clientèle touristique de la région de l'Outaouais et de l'agglomération urbaine d'Hull/Ottawa et du Centre de villégiature Tremblant.	

<sup>1</sup> L'autre trajet alternatif, via les routes 148, 158, l'autoroute 15 et la route 117 nécessite un temps additionnel de déplacement de près d'une heure entre Hull-Ottawa et Mont-Tremblant.

<sup>2</sup> Ministère des Transports, Direction générale de l'Ouest; service du plan et des programmes. Enquête Origine-Destination. Amherst, route 323, 1995.

## Identification des projets de reconstruction, d'amélioration et de réaménagement du réseau routier (Chapitre 7)

### 2. Reconstruction de la route 117 – Labelle

<p><b>LOCALISATION</b></p> <p>Tronçon de la route 117 sur une distance de 2 km, de l'extrémité du village de Labelle jusqu'à la limite nord de la municipalité.</p>	<p><b>NATURE DE L'INTERVENTION</b></p> <p>Cette section de la route 117 comporte une chaussée étroite due à la présence de pentes importantes à ses abords. Le projet consiste en une réfection de la chaussée en vue de lui donner un niveau de confort et de sécurité adéquat. Des voies de dépassement ou des surlargeurs aménagées à cet effet pourraient être envisagées dans la (ou les) section(s) à plus forte pente.</p>
<p><b>JUSTIFICATION DU PROJET</b></p> <p>L'intervention se situe dans le contexte global de la poursuite des améliorations de la route 117, lien routier névralgique dans les échanges économiques entre la région de Montréal, les Hautes-Laurentides et même l'Ouest canadien. La réalisation de ce projet permettrait de rendre ce tronçon de la route 117 plus fonctionnel et sécuritaire. Il s'agit d'un secteur très achalandé en certaines périodes, et à la fois utilisé par les automobilistes et les véhicules lourds.</p>	

### 3. Réaménagement de la route 117 - Sainte-Agathe-des-Monts (secteur de la rue Valiquette)

<p><b>LOCALISATION</b></p> <p>Section de la route 117 située entre l'intersection de la route 329 (échangeur 89) et le chemin du Mont-Castor, (secteur rue Valiquette) à Sainte-Agathe-des-Monts.</p>	<p><b>NATURE DE L'INTERVENTION</b></p> <p>Nouvelle configuration de la route où est planifiée la localisation des accès/routes assurant la desserte des commerces existants et des propriétés avoisinantes vouées au développement.</p>
<p><b>JUSTIFICATION DU PROJET</b></p> <p>La justification de ce projet repose essentiellement sur l'objectif de maintenir une circulation de transit sécuritaire sur ce tronçon de la route situé à la jonction de l'autoroute 15 en considération du développement limitrophe anticipé pour ce secteur.</p>	
<p><b>CONDITIONS DE RÉALISATION</b></p> <p>Nécessite une planification concertée entre la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, la MRC des Laurentides et le ministère des Transports. Bien que divers scénarios de réaménagement sont envisagés, les discussions entre les diverses instances doivent se poursuivre.</p>	

## Identification des projets de reconstruction, d'amélioration et de réaménagement du réseau routier (Chapitre 7)

### 4. Réfection du chemin Principal et du Lac-Supérieur – Mont-Blanc et Lac-Supérieur

LOCALISATION	NATURE DE L'INTERVENTION
<b>Tronçon A</b> Tronçon du chemin du Lac-Supérieur situé à Mont-Blanc, entre les rues de la Plage et du Moulin.	Réfection du chemin visant à y solutionner les problématiques de drainage constatées entre le chemin Principal et les propriétés riveraines au lac Carré.
<b>Tronçon B</b> Tronçon du chemin du Lac-Supérieur situé dans la municipalité de Lac-Supérieur d'une longueur de 7 km entre le chemin du Nordet et le chemin Duplessis.	Le projet vise la réfection de la chaussée de ce tronçon de façon à lui redonner un niveau de confort général adéquat et sécuritaire. Une reconfiguration permettant le partage de la chaussée par les cyclistes et les véhicules est également à prévoir.
<b>JUSTIFICATION DU PROJET</b> Ce chemin provincial dessert d'une part, la majeure partie de la population de Mont-Blanc et de Lac-Supérieur. Il doit ainsi revêtir une surface confortable et permettant un drainage adéquat des eaux de surface étant donné sa proximité au lac Carré. Il constitue d'autres parts, l'accès principal au versant nord du Centre de villégiature Tremblant et l'accès unique au secteur de La Diable du Parc National du Mont-Tremblant. Également utilisé pour la tenue de nombreux événements sportifs accueillant annuellement plusieurs milliers de cyclistes, la cohabitation des véhicules routiers et des cyclistes justifie l'aménagement d'une surface de roulement sécuritaire pour tous les utilisateurs.	

## Identification des projets de reconstruction, d'amélioration et de réaménagement du réseau routier (Chapitre 7)

### 5. Amélioration de la route 364 - Montcalm

<p><b>LOCALISATION</b></p> <p>Section de la route située dans la municipalité de Montcalm, sur une distance approximative de 10 km.</p>	<p><b>NATURE DE L'INTERVENTION</b></p> <p>L'intervention a pour objectif d'améliorer les conditions de confort de cette section de route en raison de déficiences marquées de l'état de la chaussée et des caractéristiques géométriques générales de l'emprise (pentes, vitesse, visibilité, voies et accotements).</p> <p>Les travaux devraient améliorer le drainage et la structure de la chaussée, élargir la chaussée et les accotements et permettre l'adoucissement de certaines courbes.</p>
<p><b>JUSTIFICATION DU PROJET</b></p> <p>Une telle intervention permettra d'améliorer la desserte régionale de l'ensemble du secteur ouest de la MRC des Laurentides, la route 364 étant la porte d'entrée des flux touristiques en provenance du pôle de Saint-Sauveur.</p> <p>Ce tronçon assure également les liaisons est-ouest du secteur sud de la MRC des Laurentides où l'agrotourisme et le tourisme de randonnée généreront d'importantes retombées économiques.</p>	

### 6. Réaménagement de la route 329 Nord - Sainte-Agathe-des-Monts -(secteur de l'échangeur no 89)

<p><b>LOCALISATION</b></p> <p>Tronçon de la route 329 Nord compris entre l'autoroute 15 (échangeur 89) et le chemin Bazinet à Sainte-Agathe-des-Monts.</p>	<p><b>NATURE DE L'INTERVENTION</b></p> <p>Reconfiguration de la route permettant la desserte sécuritaire aux secteurs limitrophes voués au développement commercial et industriel. La nouvelle configuration devrait également comporter un aménagement sécuritaire pour les cyclistes.</p>
<p><b>JUSTIFICATION DU PROJET</b></p> <p>Ce secteur, voué à la fois à des fins commerciales et industrielles repose sur un objectif de développement économique et de renforcement de l'accessibilité globale de cette portion de l'agglomération. Ce tronçon, principale entrée du secteur de Saint-Donat, est fortement achalandé et fréquenté par différents utilisateurs : voitures, véhicules lourds et cyclistes.</p>	
<p><b>CONDITIONS DE RÉALISATION</b></p> <p>Nécessite une planification concertée entre la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, la MRC des Laurentides et le ministère des Transports.</p>	



## Identification des projets de reconstruction, d'amélioration et de réaménagement du réseau routier (Chapitre 7)

### 7. Ajout de bretelles d'accès à l'échangeur de l'autoroute 15 – Val-Morin

<b>LOCALISATION</b> Cet échangeur, localisé sur le territoire de la municipalité de Val-Morin, donne actuellement accès à l'autoroute 15, direction sud seulement.	<b>NATURE DE L'INTERVENTION</b> L'intervention consiste à aménager à même l'échangeur existant, une première bretelle donnant accès vers le nord et une seconde bretelle permettant, lorsqu'en provenance du nord, l'accès à la route 117 et aux municipalités de Val-Morin et Val-David.
<b>JUSTIFICATION DU PROJET</b> L'achalandage important de la route 117 entre Val-Morin et Sainte-Agathe-des-Monts. Les modifications permettront d'améliorer la fluidité de la circulation dans le tronçon de la route 117 se situant entre Val-Morin et Sainte-Agathe-des-Monts en réponse à l'achalandage induit par le transport des personnes et des marchandises. La bretelle d'accès donnant sur la Route 117 contribuera à stimuler les activités économiques de ce secteur.	
<b>CONDITIONS DE RÉALISATION</b> La réalisation d'un tel projet nécessite une planification concertée entre la municipalité de Val-Morin et le ministère des Transports et de la Mobilité durable.	

# Éléments recommandés pour un statut de protection (Chapitre 9)

## Recommandation d'un statut de site patrimonial cité

Thématique	Élément	Municipalité
<b>Agricole</b>	Ensemble des bâtiments de ferme du 45 chemin du Pont-Prud'homme	Brébeuf
<b>Conventuel</b>	Site de la maison de vacances des Jésuites	Barkmere
<b>Ferroviaire</b>	Site de l'ancienne gare, incluant la gare elle-même, les vestiges ferroviaires du parc des Cheminots et le wagon ferroviaire	Labelle
<b>Forestier</b>	Ensemble des bâtiments formés par le moulin David, la maison s'y rattachant (360, chemin David) ainsi que l'ancienne école de rang voisine (380, chemin David)	Lac-Supérieur
<b>Religieux</b>	Cimetière Église Knox Church Crystal Falls	Mont-Tremblant
<b>Public</b>	Ensemble du site de l'ancienne pisciculture	Mont-Blanc
<b>Agricole</b>	Ensemble des bâtiments de ferme du 45 chemin du Pont-Prud'homme	Brébeuf

# Éléments recommandés pour un statut de protection (Chapitre 9)

## Recommandation d'un statut d'immeuble patrimonial cité

Élément	Municipalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancienne gare</li> <li>▪ Église Grace Church</li> <li>▪ Maison, 36, route Doctor-Henry</li> <li>▪ Tour à feu</li> </ul>	Arundel
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Moulin du chemin St-Louis</li> <li>▪ Moulin Joseph-Coupal</li> </ul>	Amherst
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pont Prud'homme</li> <li>▪ Caveau à légumes</li> <li>▪ Hangar du 45 chemin du Pont Prud'homme</li> </ul>	Brébeuf
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancienne gare d'incendie</li> <li>▪ Ancien couvent des Sœurs Sainte-Croix</li> <li>▪ Maison Zothique-David, 2850 ch. Brousseau</li> <li>▪ Maison au 10 rue MacDonell</li> <li>▪ Maison Labonté, 2581 chemin du Moulin</li> </ul>	Labelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancienne gare de Saint-Jovite, rue de St-Jovite</li> <li>▪ Église Sacré-Cœur-de-Jésus (village)</li> </ul>	Mont-Tremblant
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ancien presbytère de Saint-Faustin</li> <li>▪ Ancien magasin général et bureau de poste au 1196 rue de la Pisciculture</li> </ul>	Mont-Blanc
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maison au 362, rue de la Gare</li> <li>▪ Maison au 372, rue de la Gare</li> <li>▪ Maison au 12, rue Ste-Jeanne d'Arc</li> <li>▪ Ancien bureau de poste</li> <li>▪ Ancien sanatorium</li> <li>▪ Ancienne villa Sir Mortimer-Davis</li> <li>▪ Auberge La Sauvagine</li> <li>▪ 2120 chemin Brunet</li> <li>▪ Maison Joseph Villeneuve</li> <li>▪ Maison L.-A Filiatrault</li> <li>▪ Ancien collège Sacré-Cœur</li> <li>▪ Hôtel de ville</li> <li>▪ 41-43 rue Saint-Vincent</li> </ul>	Sainte-Agathe-des-Monts

## Éléments recommandés pour un statut de protection (Chapitre 9)

- 71-75 rue Saint Vincent
- Ancien magasin Cyrille-Guindon
- Ancienne maison Louis-Sauvé
- The Bungalow
- Maison Wolfe
- Ancienne villa James Walker
- Église de Sainte-Lucie
- Ancien presbytère
- Ancien magasin général
- Maison Joseph-Bélisle
- Maison Félix-Barbary-dit-Grand-Maison
- Maison Narcisse et Olivier-Ménard

Sainte-Lucie-des-Laurentides

Val-David

### Recommandation d'un statut d'immeuble patrimonial classé ou d'un site patrimonial classé

Thématique	Élément	Municipalité
Santé	Ancien sanatorium Laurentien	Sainte-Agathe-des-Monts
Religieux	Église de Saint-Faustin	Mont-Blanc
Public	Ensemble du site de l'ancienne pisciculture	Mont-Blanc
Thématique	Élément	Municipalité